

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

En s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rétribution des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

En s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 1<sup>er</sup> JUILLET

## UNE RÉPONSE

Les adhésions du clergé à la République viennent de recevoir une réponse topique.

Cette réponse est faite par la Commission du budget des cultes.

Après toutes les suppressions déjà faites, il n'y avait guère à rogner sur ce budget ; néanmoins la Commission a trouvé le moyen de satisfaire son désir de ramener le clergé en opérant de nouvelles suppressions.

Il est vrai qu'elle a procédé sans se préoccuper des détails, laissant au gouvernement l'embarras de distribuer les diminutions qui résultent de son travail.

Bien entendu, elle n'a pas touché aux bureaux des cultes. Les bureaux, ce sont encore des places pour les amis.

Elle a supprimé 30,000 fr. sur le total du traitement des archevêques et évêques, en prévision, dit le rapport, des vacances probables. Cette Commission estime que, dans le courant de 1892, il mourra deux ou trois évêques !

En ce qui concerne les curés, qui sont au nombre de 3,450, la Commission retranche au crédit une somme de 4,400 fr. ; elle ne donne point de motifs.

Mais elle invoque encore les vacances pour les vicaires généraux, auxquels elle retranche 10,200 francs, et pour les chanoines, en diminuant le crédit de 60,000 francs.

Inutile de faire remarquer que ce motif des vacances probables est absolument idiot, puisque les évêques, vicaires généraux et chanoines décédés ont des successeurs.

Passons aux membres du clergé paroissial dont le nombre est de 53,540. Sur ce chapitre la Commission n'a trouvé à glaner que la somme misérable de 358 francs. Pourquoi ? Elle ne le dit pas, mais elle la prend.

Il y a encore le chiffre des retraites et pensions aux prêtres âgés et infirmes, qui était de 400,000 francs. Ici, la Commission, d'un seul trait, a rayé 100,000 francs. Une crasseuse infamie.

Or, la même Commission n'a point diminué les crédits affectés aux traitements des pasteurs protestants, des grands et petits rabbins, ni des muftis musulmans.

Et les traitements de ceux-là sont pourtant beaucoup plus élevés que ceux des prêtres catholiques.

Ajouterons-nous que, si l'Etat paie les prêtres catholiques, ce n'est qu'une restitution, puisqu'il a pris les biens de l'Eglise il y a un siècle ; tandis qu'il ne doit rien aux pasteurs, rabbins et muftis.

Mais juifs, protestants et musulmans sont considérés comme des frères, et les catholiques, qui sont la majorité de la France, comme des ennemis.

Au total, ce travail méchant ne produit qu'une économie de 163,640 francs, ce qui paraîtra mince si l'on considère le budget de 1892, mais ce qui paraîtra énorme si l'on se donne la peine d'additionner toutes les suppressions haineuses qui ont été faites à chaque budget depuis 1880.

## INFORMATIONS

### L'IMPÔT SUR LA GRANDE VITESSE

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a informé hier le conseil qu'il avait convoqué pour aujourd'hui mercredi les présidents des conseils d'administration de chemins de fer.

Le ministre se propose de leur demander leurs réponses définitives aux conclusions du comité consultatif des chemins de fer au sujet du dégrèvement de l'impôt sur la grande vitesse.

### LA TRIPLE ALLIANCE RENOUVELÉE

Le 28 juin, la dernière séance de la Chambre italienne a été fort agitée. Elle s'est même terminée à coups de poing.

M. Rudini a répondu à l'interpellation de complaisance de M. Brin en assurant que le gouvernement entend persévérer dans la politique de paix que l'Italie soutient depuis longtemps.

Pour atteindre ce but, ajoute le ministre des affaires étrangères, nous maintenons fermes et solides nos alliances avec les empires du centre.

Et dire qu'il y a des Français qui avaient espéré que le successeur de M. Crispi romprait avec les Allemands ! Quelle illusion !

M. San Martino a attaqué l'extrême gauche et causé un tumulte indescriptible. Des coups ont été échangés. La session est close.

Le *Daily-News* dit que le renouvellement de la triple alliance serait dû à la politique du cabinet de Londres.

### LA QUESTION OUVRIÈRE

Dimanche, à Lyon, le comte de Mun a fait une conférence sur la question ouvrière.

Deux mille auditeurs appartenant à toutes les classes sociales, prêtres, ouvriers, étudiants, commerçants, industriels, professeurs et soldats. Voici le résumé que donne une dépêche :

« M. de Mun a constaté qu'actuellement la question sociale prime toutes les questions politiques dans le monde entier et surtout en France. Les patrons et les ouvriers ont entre les mains l'avenir du pays, la pacification sociale ou la guerre. Les ouvriers réclament avec raison la satisfaction de leurs droits économiques, que leurs droits politiques ne leur permettent pas d'obtenir. Frappés par les abus de la société moderne, dont les principaux sont

l'égoïsme et la concentration entre les mains des capitalistes, ils veulent jouir de leur foyer, avoir le droit de se reposer après une semaine de travail, avoir le moyen d'élever leurs enfants, avoir leur lendemain assuré, ainsi que leur vieillesse.

» M. de Mun dit que le socialisme est impuissant à leur faire obtenir ces droits. Un seul moyen peut faire aboutir leurs revendications : l'association ou le syndicat, à la condition que le syndicat ouvrier, au lieu d'être toujours en lutte avec le syndicat des patrons, soit animé de l'esprit de conciliation. Le système préférable est le syndicat mixte, qu'il préconise vivement. Il dit ensuite que la vraie solution est l'application des principes de l'Evangile qui enseigne que tous les hommes sont égaux devant Dieu.

» L'orateur retrace le rôle historique joué par le christianisme, qui a rendu la dignité à la femme, aboli l'esclavage, défendu toujours les faibles contre les puissants ; il anathématise les ouvriers exploités et accapareurs.

» M. de Mun a terminé en résumant l'encyclique papale et il a engagé l'auditoire à former l'union catholique sans s'occuper de la forme gouvernementale. »

Ce discours a été interrompu fréquemment par de chaleureux applaudissements.

### M. DE LANESSAN

M. de Lanessan est à peine arrivé à Saïgon, qu'il fait parler de lui.

La *Cocarde*, se faisant l'écho des plaintes, résume ainsi les doléances asiatiques :

« De Saïgon, l'on annonce de nombreuses nominations de résidents supplémentaires. Les choix faits soulèvent des protestations très vives dans la presse indo-chinoise.

» On se demande à Hanoi pourquoi le nouveau dictateur crée des fonctions inutiles.

47 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

XI

Après le départ subit de Gérard pour Paris, Alexandra était restée plusieurs jours plongée dans une torpeur qu'elle ne secouait que juste assez pour qu'on ne lui posât pas de question embarrassante.

Lorsqu'elle était seule, tous les sentiments qui l'agitaient : la douleur, la colère, le mépris, la submergeaient sous un flot si amer, que, cessant de lutter contre son désespoir, elle restait des heures entières affaissée dans un fauteuil ou sur la fourrure qui couvrait le plancher de sa chambre. Trahie... trahie par Gérard et par Olga !... Cette flèche à double pointe lui déchirait incessamment le cœur. Sa déception d'amour se noyait en quelque sorte dans l'intensité de son indignation. Elle oubliait presque le bonheur rêvé pour se rappeler seulement combien étaient coupables — et pas seulement vis-à-vis d'elle — ceux sur l'affection desquels elle avait compté.

Sous l'aiguillon de cette douleur qui la minait, elle changeait à vue d'œil. La tendre sollicitude d'Olga était en éveil ; mais, vaguement inquiétée par la singulière attitude de sa sœur, intimidée par sa froideur étrange, elle n'osait pas la questionner.

A la Cour, où Alexandra passait alors une partie de ses journées, on s'apercevait aussi de l'état d'esprit de la charmante demoiselle d'honneur. Elle y comptait d'autant plus d'amis, qu'elle pouvait s'appuyer sur une faveur plus haute. Toute jeune Tsarewna encore, et déjà populaire dans la plus délicate et sympathique acception du mot, la princesse Marie Feodorowna avait daigné la tenir sur les fonts du baptême. La mort glorieuse du général Vonzof avait encore resserré les liens d'affectueuse protection d'une part, de respectueuse et enthousiaste gratitude de l'autre, qui créaient à Alexandra une place presque unique dans le gracieux essaim entourant la souveraine.

Cette enfant sans mère en avait trouvé une, dont elle aimait à subir l'autorité, faite de charme, d'irrésistible bonté et de royal prestige. Sa confiance dans l'anguste protectrice qui daignait s'intéresser à elle était absolue.

Cette fois, pourtant, elle chercha et parvint

à lui dissimuler ce qu'elle souffrait. Elle ne pouvait parler sans trahir ceux dont elle se croyait trahie.

Au milieu de ses angoisses, elle reçut une nouvelle lettre de son tuteur, qui la pressait de prendre un parti. Elle savait de quel côté penchaient les préférences de cet oncle, pour qui elle n'éprouvait, le connaissant peu, ni la confiance qui recherche les conseils, ni l'affection qui les accepte ; et en toute autre circonstance, elle se fût, comme la fois précédente, révoltée à l'idée qu'il influençât son choix.

Mais, aujourd'hui, son énergie était brisée. L'avenir lui apparaissait désormais vide de bonheur ; l'unique bien qu'elle en attendait était l'indépendance. Et elle savait que cette indépendance, le mariage seul la lui procurerait.

Boris, dont l'aimable légèreté professait pour tous ceux qui fréquentaient sa maison une bienveillance un peu banale, lui reparla d'Herbert ; non que cet Allemand lui fût personnellement très sympathique, mais parce qu'il estimait, avec l'oncle Tardishef, qu'il était temps de marier sa belle-sœur.

Alexandra, lasse de tout — car sa déception

était de celles dont une nature comme la sienne ne se relève guère — lasse de la vie et de l'amour à en mourir, lui fit une réponse moins défavorable qu'il ne s'y attendait. Il s'en autorisa pour attirer un peu plus chez lui l'Allemand, qui ne demandait pas mieux, et bientôt circulèrent, dans la société de Pétersbourg, les bruits de mariage qui devaient parvenir jusqu'à Gérard.

De fait, la jeune fille, sans avoir encore la volonté formelle de se lier, se trouvait peu à peu engagée beaucoup plus qu'elle ne le souhaitait. Vis-à-vis du monde, et même de sa famille, elle était presque la fiancée d'Herbert.

Un jour, Nadiège, dont l'esprit éveillé saisissait très rapidement les situations, lui dit à brûle-pourpoint :

— Tante Sacha, tu aimes donc bien les Allemands depuis quelque temps ?

— Pourquoi, mignonne ?

— Mais il paraît que tu vas en prendre un pour mari ; je l'ai entendu dire hier par ma gouvernante. Moi, je les déteste. A ta place, j'aimerais mieux un Russe... ou un Français. Les Français sont si aimables !

— Tais-toi, dit presque durement la jeune fille.



« C'est bien simple : M. de Lanessan a pris l'engagement de caser un certain nombre de fruits secs, d'individus embarrassants que l'on expédie au Tonkin. Le budget de l'Indo-Chine payera. »

De cette façon, le nouveau résident général est bien sûr de ne pas rompre avec la tradition.

#### CE QUE VAUT UNE PROMESSE

On se rappelle qu'il y a quelque temps, devant les scandales répétés de la loi Brisson, le gouvernement s'engagea à présenter un amendement réglant d'une façon moins odieuse la perception du droit d'accroissement.

L'amendement a bien été présenté, mais jamais discuté, et on a pu lire à l'*Officiel* que le projet de loi était retiré par le gouvernement.

Ce retrait montre ce que valent les promesses ministérielles !

Pourquoi le ministère a-t-il retiré le projet de loi relatif au droit d'accroissement? demande un de nos confrères. Sous le coup des scandales provoqués par certaines poursuites, le gouvernement avait restreint, — dans une proportion modeste, il est vrai, — les odieuses exactions auxquelles aboutissait la loi Brisson. M. Constans se ravise-t-il? Les loges maçonniques lui auraient-elles donné l'ordre de répondre à l'ordonnance de M<sup>re</sup> Fava par un redoublement de rigueurs?

#### Pèlerinage des 20,000 à Rome

Plusieurs journaux du département ont annoncé la grande manifestation demandée par Léon XIII.

Les billets de participation, dont nous avons donné le mode d'emploi, permettent aux petites bourses d'aller à Rome. Les choses sont arrangées dans beaucoup de familles aisées. « On n'attend pour s'inscrire, disait un bon chrétien de la Vendée, que des renseignements précis. »

Il est décidé que le train spécial dans lequel prendront place commerçants, cultivateurs, ouvriers, partira de Nantes le 25 septembre, et reviendra dans cette ville le 9 octobre.

Les pèlerins passeront six jours entiers à Rome.

Ils coucheront, en allant et en revenant, à Marseille; il leur sera laissé, au second arrêt dans cette ville, le temps suffisant pour faire un pèlerinage au splendide sanctuaire de Notre-Dame de La Garde.

Pendant les six journées qu'ils passeront à Rome, les Angevins auront le bonheur de voir deux fois le Saint-Père : d'abord à la messe qu'il dira pour le pèlerinage le 29 septembre, ensuite à l'audience du 3 octobre.

La durée du pèlerinage étant augmentée

Et quand l'enfant, qui était sa favorite, l'eût quittée, surprise et boudeuse, elle fondit en larmes et pleura longtemps.

La princesse Laghine, initiée de longue date aux sentiments de sa sœur à l'égard de Herbert, s'étonnait, elle aussi, et se sentait de plus en plus inquiète. Elle n'en témoignait rien, toutefois, retenue par la gêne indéfinissable et la vague appréhension qui grandissaient en elle. Olga sentait approcher un orage, sans savoir au juste de quel côté grondait la foudre. Lorsqu'elle présidait joyeusement son cercle, et que riense, encensée, elle oubliait un instant son inquiétude, un regard jeté sur le visage froid et morne de sa sœur suffisait à la raviver, avec son cortège de doutes et de craintes.

Aussi antipathique que jamais à mademoiselle Vonzof, Herbert eut pourtant d'abord le tact et l'adresse de ne pas heurter ses susceptibilités par un empressement trop vif. Il se fit humble, reconnaissant du moindre égard, et si peu exigeant, que l'accueil presque silencieux de la jeune fille lui semblait de bon augure.

Un jour, pourtant, négligeant la prudence qui lui avait fait taire jusque-là le nom de Gé-

d'un jour, le prix du voyage est porté à 155 et 205 fr. pour les pèlerins logés à la Commission Romaine, et à 221 et 271 fr. pour ceux qui descendent à l'hôtel. A tous, les Compagnies de chemin de fer font une réduction de 40 à 50 0/0 sur le prix d'aller et retour, de leur gare de départ à celle où ils devront rejoindre le train de pèlerinage (soit de Nantes, soit une station entre Nantes et La Roche-sur-Yon).

La Commission insiste pour qu'on s'inscrive au plus tôt. Si nous ne nous pressons pas, les Nantais, pleins de zèle, prendront toutes les places.

Nous rappelons qu'il faut s'adresser, soit à M. Roger de Villette, au château des Ailliers, par le Lion-d'Angers; soit à M. l'abbé Charbonnier, vicaire à la Trinité, d'Angers; soit même à Messieurs les Curés, qui se feront assurément un plaisir de transmettre les adhésions de leurs paroissiens.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 juin 1891.

Les bonnes dispositions que nous avons signalées hier s'accroissent: le 3 0/0 s'inscrit à 95.22; le 4 1/2 0/0 à 105.30.

La Banque de Paris maintient ses progrès à 805, le détachement imminent du coupon réduisant en réalité le prix d'achat à 780.

La Société Générale conserve sa fermeté habituelle à 483.75. L'immobilité des cours contraste avec l'activité continue des opérations de la Société.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 800, en reprise de 5 fr. sur la séance précédente.

Nous laissons la Banque d'Escompte à 473. Les décisions votées à l'assemblée générale seront le point de départ d'une hausse que tout justifie.

Le Crédit Foncier fait 1,274. — Le Crédit Mobilier est, comme toujours, l'objet d'achats suivis sur le marché du comptant.

On cote les actions des Immeubles de France 468.75 en bonnes tendances.

La part Paris-Caracas est à 124 fr. Les nouvelles de notre situation agricole sont loin d'être rassurantes; le prix des fourrages est très élevé; c'est à dire que la valeur du bétail augmente et que, par conséquent, la Société d'importation des bœufs vivants vendra les siens dans des conditions vraiment avantageuses.

Des conférences faites par des ingénieurs éminents sur divers points du territoire déterminent un mouvement d'opinion favorable à l'Electra. Le titre est de 50 fr.; on peut souscrire dans les succursales de tous les grands établissements de crédit.

Les Chemins Economiques sont à 413.

#### NOUVELLES MILITAIRES

##### LES EXAMENS DANS LA CAVALERIE

Le bruit avait couru que vingt-six officiers de cavalerie étaient aux arrêts pour avoir, par suite de manque de surveillance, laissé des sous-officiers sous leurs ordres copier les compositions pour Saumur, que néanmoins cette épreuve avait été considérée au ministère comme valable alors que près de cent sous-

officiers avaient été, avant la publication de la liste à l'*Officiel*, rayés comme ayant copié.

M. Le Hérisse a entretenu le ministre de la Guerre de ces faits, émettant la crainte que la mesure ait frappé des innocents.

Le Ministre a déclaré que la commission chargée de la correction avait agi avec la plus grande prudence, sous la haute et bienveillante direction du général de Kermartin; elle n'a prononcé l'exclusion que dans le cas où le doute n'était pas possible.

Elle a pu laisser passer des coupables, mais le Ministre est certain qu'elle n'a point frappé un seul innocent.

Pour éviter le retour de pareils faits, les examens, à l'avenir, auront lieu au centre de chaque corps d'armée.

Les sous-officiers ne seront plus alors surveillés par leurs chefs directs, qui peuvent avoir intérêt à les faire réussir.

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### SOUSCRIPTION pour l'Exposition de Saumur

##### DIXIÈME LISTE

##### MM.

Hardy, marchand de meubles, 40 fr. — Leroy, boulanger, 5 fr. — Doc, graveur, 5 fr. — Anonyme, 1 fr. — Bellemerre, 2 fr. — Séchet, pélicure, 5 fr. — Goizet, mécanicien, 2 fr. — Le Ray, avoué, 10 fr. — Rabouan, 0,50 cent. — Pelou, expert, 5 fr. — Gaschet, menuisier, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Gannereau, 1 fr. — Rochereau, bijoutier, 2 fr.

Demont, confiseur, 5 fr. — Guillemet, papiers peints, 5 fr. — Biéumont, boucher, 2 fr. — Lignais, hôtel, 40 fr. — Gaignard, 1 fr. 50. — Cerisier, 1 fr. — Anonyme, 0,50 cent. — Beillard, 0,50 cent. — Lejeune, 4 fr. — Brebion, 1 fr. — M<sup>lle</sup> Elise Négler, mercerie, 4 fr. — Marmin, 1 fr. — Malécot, lampiste, 1 fr. — Dézé, libraire, 5 fr. — Godet fils, imprimeur, 15 fr. — Anonyme, 1 fr. — Noël, tapisseries artistiques, 4 fr. — Javaud, libraire, 15 fr. — Damien, marchand de parapluies, 5 fr. — Gervais, marchand de chaussures, 5 fr. — Gouby, fumiste, 2 fr. — Guillemé, libraire, 5 fr. — Prudhommeau, serrurier, 5 fr. — Normandine, pharmacien, 20 fr. — L. Simon, bonneterie, 5 fr. — Cesbron, agent d'assurances, 5 fr.

Hardy, confiseur, 40 fr. — Enault, bijoutier, 5 fr. — Pérare, mercerie, 5 fr. — Rauch, tailleur, 5 fr. — Guilbaud, nouveautés, 20 fr. — Andrieux, épicerie, 10 fr. — Raimbault, chaussures, 5 fr. — Schretenthaler, pâtissier, 5 fr. — M<sup>me</sup> Boiteux, lingère, 1 fr. — Goulu, conducteur d'omnibus, 2 fr. — Vendredy, tapisseries, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — René, coiffeur,

3 fr. — Reynaud, lingerie, 2 fr.

Vilgrain, charcutier, 2 fr. — Truphémus, bottier, 3 fr. — M<sup>me</sup> Lardeux, contellerie, 2 fr. — Renard, marchand de chaussures, 5 fr. — Sainton-Guillon, lingerie, 40 fr. — Anonyme, 1 fr. — Gouin, bijoutier, 10 fr. — Micault, épicier, 5 fr. — Richer, modes, 3 fr. — A. Lamoureux, menuisier, 0,20 cent.

Machet, coiffeur, 5 fr. — Destre, 2 fr. — Guittonneau, pâtissier, 2 fr. — Gallé, café de la Bourse, 10 fr. — Torsaud, 4 fr. — Terrien, horloger, 2 fr. — Peltier, ferblantier, 3 fr. — Anonyme, 5 fr. — Landry, confections, 2 fr. — M<sup>lle</sup> Durville, fleuriste, 2 fr.

Loitière, nouveautés, 10 fr. — Touron, cafetier, 4 fr. — Malécot, mercier, 5 fr. — Bouchet, propriétaire, 5 fr. — Rousseau, chapelier, 3 fr. — Anonyme, 2 fr. — Gelusseau et Ricochon, mercerie, 40 fr. — Clément, 5 fr. — Blain, 5 fr. — Le concessionnaire des droits de place, 10 fr. — Gaspary, cafetier, 3 fr. — De Marconay, à Brain, 20 fr. — Fontaine, 2 fr. — Fazi, 3 fr.

#### TIR AUX PIGEONS

La grande réunion du Tir aux Pigeons qui doit avoir lieu le lendemain des courses de Verrie, c'est-à-dire le mardi 7 juillet, commencera à 2 heures, mais le grand prix de Verrie ne sera tiré qu'à 5 heures.

#### La Société Sainte-Cécile d'Angers à Saumur

On lit dans le *Patriote* :

« Le président de l'Exposition industrielle de Saumur, en même temps vice-président du Comice agricole, a écrit à la Commission administrative de la Société Sainte-Cécile pour lui faire savoir que des concerts seront organisés dans cette Exposition à partir du 5 septembre prochain. Il demande à la Société de bien vouloir figurer au programme de ces concerts.

» Nous croyons savoir que la Société s'est empressée d'accepter, en principe, et a répondu, dans ce sens, au vice-président du Comice agricole. »

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 28 juin. — Paul-Gabriel Rouault, rue Saint-Nicolas.

Le 29. — Maurice Gabiller, rue de Poitiers.

##### DÉCÈS

Le 29 juin. — Marie Loyeau, veuve de François-Jean-Félix Perrochon, journalière, 78 ans, à l'Hospice; — Louise-Anne Pannier, épouse de Jean-Toussain-Guiet, journalière, 69 ans, rue de l'Echelle.

#### LES PRÉDICTIONS DU TEMPS POUR LE MOIS DE JUILLET

Avec toutes les prédictions météorologiques de ces temps derniers, on finit par s'y perdre; mais en les compulsant toutes, on finit toujours par trouver quelqu'un qui a raison.

L'annonce du beau temps ou de l'orage est une chose qui peut se jouer à pile ou face et, quand on a de la veine, on peut gagner par ce petit métier la confiance du public, comme d'autres personnes gagnent au baccara.

Mathieu de la Drôme, lui, a au moins le mérite d'être un de nos plus vieux devins de temps, et puis il satisfait tout le monde: ceux qui croient en lui peuvent le considérer comme un oracle, et ceux qui n'y croient pas n'ont qu'à prendre l'inverse de ce qu'il prédit. Quant aux sceptiques, tant pis pour eux, ça leur apprendra à douter de tout.

Donc, Mathieu de la Drôme nous annonce :

« Du 1<sup>er</sup> au 6, orages épars. Continuation de la période ayant commencé le 28 juin.

» Chaleurs intenses à la nouvelle lune, qui commencera le 6 et finira le 14. Brises fortes, diurnes et nocturnes, sur l'Océan, la Méditerranée et l'Adriatique, du 6 au 7 et du 11 au 12.

» Assez belle période au premier quartier de la lune, qui commencera le 14 et finira le 21. Continuation des chaleurs lourdes dans le bassin de la Seine.

» Chaleur lourde et ciel orageux en France.

(A suivre.)



dans l'Europe centrale et dans l'Europe méridionale, à la pleine lune, qui commencera le 21 et finira le 28. Commencement de la période caniculaire le 23. Grêle à redouter, notamment dans les départements du centre. Brises sur mer.

» Période plus orageuse encore que la précédente au dernier quartier de la lune, qui commencera le 28 et finira le 4 août. Averses dans les départements riverains de la Manche et de l'Océan. Vents très variables pendant le cours de cette période, surtout dans le bassin méditerranéen.

» Mois très orageux. Chaleur excessive à partir du 20. Température lourde dans le bassin de la Seine et au sud de celui de la Loire. Hygiène à observer.

» Ne pas abuser des crudités. Nombreux sinistres produits par la foudre. Sécheresse en dépit de la fréquence des orages. Binages nécessaires dans les terres fortes, argileuses, pour empêcher la formation des crevasses et le dessèchement des premières couches.

Espérons qu'il ne fera pas tout de même aussi chaud que cela.

**MIREBEAU.** — Le train 411 passant à Mirebeau à onze heures quinze minutes du soir a écrasé, au passage à niveau n° 38 de la ligne de Poitiers à Angers, un nommé Giraud, dit « le Mulet »; c'était un vieillard de soixante-dix-sept ans qui aura été surpris par le train au moment où il rentrait de son travail.

**TOURS.** — *Suicide en Loire.* — Hier mardi, vers une heure et quart de l'après-midi, une femme, âgée d'environ cinquante ans, s'est suicidée en se jetant dans la Loire du pont Bonaparte. Plusieurs personnes qui se trouvaient là, mais ne savaient pas nager, allèrent chercher du secours.

Il n'était plus temps. Toutes les recherches ont été inutiles. Sur le pont, près de l'île, à l'endroit où s'est jetée la malheureuse, un panier a été trouvé et dans ce panier la femme Matran — c'est son nom — avait placé, bien en vue, une lettre émanant de son fils.

Celui-ci implore un pardon sans désigner la faute, et exprime ses regrets « d'en être arrivé là » après les bons conseils dont l'a toujours entouré la femme Matran.

Il est donc fort présumable que c'est l'inconduite du fils qui a provoqué la fatale détermination de la mère.

**POITIERS.** — A la suite d'une entente entre les principaux coiffeurs du centre de la ville, il a été décidé que les magasins et salons de coiffures seraient fermés, les dimanches et jours de fête, à partir de 4 heures 1/2.

#### LA Foudre

On écrit de Poitiers que, pendant le violent orage qui a éclaté dimanche, M. Louis Lebon, âgé de cinquante ans, propriétaire, demeurant à Bonnes, et sa femme, étant aux champs, se mirent imprudemment à l'abri sous un chêne. La foudre tomba sur l'arbre. Lebon fut tué sur le coup et sa femme ne ressentit qu'une commotion violente.

On écrit de Pornic (Loire-Inférieure) qu'un terrible événement vient de causer à la Plaine une légitime émotion.

Lundi matin, vers 7 heures, le sieur Boutet, cultivateur en la Plaine, en revenant de chercher du goémon, a trouvé son fils gisant sans vie dans le champ où il l'avait laissé en train de labourer, quelques instants auparavant.

Le pauvre jeune homme avait été foudroyé par l'orage qui, depuis la veille au soir, n'avait cessé de gronder sur nos têtes. La foudre lui avait enlevé tous ses vêtements, ne lui laissant qu'une manche de sa chemise. Ses bœufs étaient étendus morts près de lui; et non loin de là son compagnon de travail, le sieur Renaudineau, était évanoui.

La famille Boutet est bien éprouvée. Déjà plusieurs de ses membres, entre autres une femme et deux enfants, il y a deux ans, sont morts frappés aussi par la foudre.

## CONCOURS

ORGANISÉ PAR LE

Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur

### EXPOSITION HORTICOLE

(Suite et fin)

#### SIXIÈME DIVISION

##### Objets d'art et d'industrie horticoles

- I. Serres de tous genres.
- II. Appareils de chauffage de tous genres.
- III. Chassis de couche et chassis abri.
- IV. Grilles et clôtures de parc et de jardin.
- V. Machines, instruments et outils horticoles.
- VI. Tondeuses de gazon.
- VII. Tuteurs, raidisseurs, treillages.
- VIII. Poteries usuelles, tuiles pour bordures et objets analogues.
- IX. Claies à ombrer, paillasons.
- X. Rochers, aquariums, kiosques, meubles de jardin, statues, vases, poteries de luxe et objets divers pour l'ornementation des parcs et jardins.

Des récompenses, dont l'importance sera fixée par le jury, seront attribuées aux personnes qui auront le plus contribué à l'ornementation générale du concours et de l'Exposition.

#### SEPTIÈME DIVISION

##### Exposition scolaire

*Première Subdivision.* — Ouverte à tous les instituteurs du département.

I. Travaux des maîtres.  
Mémoire sur le rôle, l'importance et le mode de fonctionnement de l'enseignement agricole dans l'école primaire.

Les manuscrits devront être adressés à M. le Commissaire général, à Saumur, le 15 août.

Diplôme de prix d'honneur et ouvrage classique d'agriculture, diplômes de grand prix, de 1<sup>er</sup> prix, de mention honorable.

II. Travaux des élèves.  
Rédaction, cahiers de devoirs sur l'enseignement agricole et horticole, cartes agricoles.

Mêmes récompenses auxquelles s'ajouteront un certain nombre de volumes.

III. Collections scolaires, exposées par les maîtres et les élèves.

Herbiers généraux.  
Herbiers de l'arrondissement.

Herbiers spéciaux, savoir :

1° Plantes cultivées en France; 2° plantes cultivées dans la région; 3° plantes nuisibles dans les cultures; 4° arbres et arbustes des plantations, des forêts; 5° arbres et arbustes fruitiers (étiquettes en français).

Collection de semences alimentaires, fourragères, industrielles, diverses et potagères.

Collections de bois de toutes essences montrant la fibre, la tranche, l'écorce, l'aubier, le cœur.

Collections de matières minérales constitutives du sol arable et du sous-sol, argile, silice, calcaire, etc.

Collections de matières extractives de la région. Mêmes récompenses.

*Deuxième Subdivision.* — Ouverte aux instituteurs de l'arrondissement.

I. Travaux des maîtres. Même sujet, mêmes récompenses.

II. Travaux des élèves. Mêmes sujets, mêmes récompenses.

III. Collections scolaires. Mêmes objets, mêmes récompenses.

#### HUITIÈME DIVISION

##### Exploitations agricoles et viticoles

Des diplômes de prix d'honneur, de grand prix, de premier prix, de mention honorable seront décernés par le Comice aux propriétaires ou fermiers du Canton Sud de l'arrondissement dont les exploitations, visitées par la Commission nommée à cet effet, auront été reconnues les mieux faites et les mieux dirigées.

NOTE IMPORTANTE. — Cette visite se fera comme à l'habitude, mais il ne sera pas alloué

d'allocations aux membres de la Commission pour frais de déplacement ou autres.

#### Récompenses aux bons serviteurs

Il sera accordé aux bons serviteurs résidant dans le Canton Sud de l'arrondissement de Saumur, savoir :

1<sup>re</sup> Section (femmes). — Un diplôme de prix d'honneur et une prime de 25 fr.; des diplômes de grand prix, de premier prix, de mention honorable.

2<sup>e</sup> Section (hommes). — Mêmes récompenses et prime.

Les concurrents devront justifier de dix années de service au moins.

Les concurrents devront envoyer leurs certificats, certifiés par le maire de la commune où ils résident, avant le 10 septembre, à M. le Commissaire général, à Saumur.

#### Concours de Labourage

Un concours de labourage est ouvert pour tous les concurrents de l'arrondissement.

Ce concours aura lieu sur une pièce de terre dont la situation sera indiquée ultérieurement.

Ce concours commencera le samedi matin 19 septembre à 8 heures et demie précises et sera terminé à onze heures.

Les concurrents devront se faire inscrire au moins une heure à l'avance, au bureau du Commissaire général, où ils trouveront les renseignements qu'ils pourront désirer.

Des primes et des diplômes de prix d'honneur, de premier prix, de mention honorable seront décernés aux meilleurs laboureurs.

Toute espèce de charrue à verser sera admise à concourir.

1<sup>re</sup> catégorie. — Force de 4 bêtes de trait et au-dessus. — Diplôme de prix premier et 50 francs; diplôme de mention honorable et 30 fr.

2<sup>e</sup> Catégorie. — Force de 2 bêtes de trait et au-dessus. — Diplôme de premier prix et 40 fr.; diplôme de mention honorable et 20 fr.

3<sup>e</sup> Catégorie. — Charrues vigneronnes. — Diplôme de premier prix et 25 fr.; diplôme de mention honorable et 20 fr.

4<sup>e</sup> Catégorie. — Concours entre les lauréats des premiers prix des concours précédents, et du concours de 1891, avec un instruments choisis et mis à leur disposition par la Commission du Comice.

Les concurrents se serviront de leurs équipements.

Diplôme de prix d'honneur.

#### NEUVIÈME DIVISION

##### Exposition industrielle et commerciale

Les fabricants et négociants résidant, tant dans l'arrondissement de Saumur que dans les départements de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne et Indre-et-Loire, pourront dans cette division exposer les objets qu'ils fabriquent ou les produits qu'ils détiennent dans leurs magasins.

Des récompenses pourront être décernées dans cette division aux exposants dont les produits se feront particulièrement remarquer.

Ces récompenses consisteront en diplômes de médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et en diplômes de mentions honorables.

#### DIXIÈME DIVISION

##### Concours imprévus

Des récompenses pourront encore être décernées à tous exposants de produits ou d'objets inconnus dans ce programme, et dont l'apport et la présentation, faits peu avant l'ouverture générale du concours ou depuis cette ouverture, auraient été acceptés par M. le Commissaire général.

Des exemplaires du présent programme seront mis à la disposition de tous ceux qui en feront la demande affranchie à M. le Commissaire général, à Saumur.

Les réductions d'usage seront demandées aux Compagnies de chemins de fer pour le transport des marchandises par grande et par petite vitesse.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

##### Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Evaux, Moulins (Bourbon-l'Archaubault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore) Royat.

Réduction de 50 0/0 pour chaque membre de la famille en plus du troisième.

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 40 0/0 du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

## Dernières Nouvelles

Paris, 4<sup>er</sup> juillet, 12 h. 30 soir.

Roubaix. — A la suite d'une rixe entre grévistes et ouvriers non syndiqués, cinq arrestations ont eu lieu hier.

Copenhague. — Au banquet offert aux officiers de l'escadre française par le ministre de France, tous les officiers danois y assistaient; des toasts cordiaux ont été échangés. HAVAS.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

### Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre  
— de Montpellier, 44°, 1 f. 75 —  
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

### BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

### Baisse de Prix sur le SUCRE

### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

### De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pithyriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

## JOURNAL DE LA SURDITÉ

Donne les DERNIERS RENSEIGNEMENTS sur tous les traitements existant en France et à l'étranger pour la guérison des maux d'oreilles. Il suffit pour le recevoir franco d'écrire à l'Administration : 112, BOULEVARD ROCHECHOUART, PARIS.



MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 27 JUIN 1891

Froment-commerce, Phectolitre	20 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	20	Veau	2
Méteil	16	Mouton	2 40
Seigle	12	Porc	1 60
Orge	12 10	Poulets la couple	3 50
Avoine	9	Dindonneaux	—
Sarrasin	—	Canards	4
Haricots blancs	30	Oies	8
Haricots rouges	28	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	Œufs la douzaine	0 85
Noix	16 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	75
Châtaignes	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
Sel les 100 kil.	15	id. 3 <sup>e</sup>	—
Son	16	Paille	35
Pommes de terre, la barrique, 157 kilog.	62	Huile de noix, 50 kil.	130
Farine, la culasse de 157 kilog.	62	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog. 500	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 38 33	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 36 55	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

<b>Rouges.</b>	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	— 150 à 200
Varrains	— 150 à 200
Bourgueil	— 160 à 200
Restigné	— 150 à 200
Chinon	— 130 à 150
<b>Blancs.</b>	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	— 135 à 140
Saint-Léger et environs	— 120 à 130
Varrains et environs	— 135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 115 à 120
La Vienne	— 115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à —
Cidre de Normandie	— 40 à —
Eau-de-vie, droits non compris	Phectolitre 66
Vinaigre de vin	— 42

MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

PARIS — 173, rue Saint-Honoré — PARIS  
25<sup>e</sup> Année  
Revue économique et financière  
Indépendante de toute société de crédit  
Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi  
Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs; questions de jurisprudence financière; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.  
Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.  
ABONNEMENT: SIX FRANCS PAR AN  
ÉTRANGER: DIX FRANCS

Annuaire de l'Épicerie française et de l'Alimentation. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui nous semble appelé à rendre de réels services à toutes les personnes qui s'occupent des denrées alimentaires tant solides que liquides. Dans un fort volume de 1,800 pages, dont le prix est de 10 fr. cartonné, l'éditeur, M. Paul GARNAUD (Bourse du Commerce) a condensé, d'une façon très claire, près de 400,000 adresses du monde alimentaire gros et détail. Le classement des départements par ordre alphabétique avec tableau résumé en tête, et de Paris par arrondissements, permet de trouver instantanément tous les renseignements utiles sur cette matière.

Tribunal de commerce de Saumur

Failite Genest

Par jugement du 29 juin 1891, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de failite, ouverte provisoirement audit jour, le sieur Genest, marchand épicerie à la Breille.  
M. Boutaud a été nommé juge-commissaire, et M. L. Bouneau syndic.  
Pour extrait,  
(486) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n<sup>o</sup> 12.

DIVORCE

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 18 juin 1891, enregistré;  
Aux requête, poursuite et diligence de M. Louis Gallé, employé boucher, demeurant à la Levée-Neuve, commune de Saint-Lambert-des-Levées,  
Demandeur, ayant M<sup>e</sup> LE RAY pour avoué,  
Contre M<sup>me</sup> Louise-Marguerite Rabion, son épouse, domiciliée de droit avec lui, mais résidant de fait à Saumur, Grande-Rue, Défenderesse défaillante,  
Il appert que:  
Le divorce a été prononcé entre les époux Gallé-Rabion, au profit du mari.  
Pour extrait dressé par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour M. Gallé, sur sa demande.  
Saumur, le 29 juin 1891.  
V. LE RAY.  
Assistance judiciaire; — décision du 29 mai 1890.

Etude de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Vente Mobilière

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
Le Vendredi 3 Juillet 1891, à une heure du soir, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 55,  
Il sera vendu:  
Salles à manger, chambres à coucher, ameublement de salon, glaces, pendules, tableaux, chaises de salle à manger, fauteuils, chaises fantaisie, tapis et autres bons objets.  
Paiement comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.  
Le Commissaire-priseur,  
(488) JAUBERT.

A VENDRE

Bon vin rouge garanti pur vin, provenant de Villemolle-l'Abbe, propriété de M. MENARD. — Récolte 1890. — Prix modérés.  
S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard.  
(489)

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ  
Au domicile de M<sup>me</sup> ROUSSILLE, à Vernoil-le-Fourrier, le Dimanche 5 Juillet 1891, à une heure, par le ministère de M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire à Longué.  
Beau mobilier — Piano — Bel omnibus — Vins fins, etc., etc.  
Le tout provenant de la succession de M. VERNEAU, ancien notaire.

ENTREPOT CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ  
P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.  
UNE JEUNE FILLE, connaissant service, demande PLACE.  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

Le DIMANCHE 5 JUILLET 1891, à midi, dans une maison située à Saint-Cyr-en-Bourg, rue Fourault,  
Continuation de la Vente Mobilière  
Après le décès de M. DENIS RENAULT.

CIDRES

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.  
S'adresser route de Rouen, n<sup>o</sup> 24 bis. (143)

25 francs PAR MOIS  
Ateliers de Constructions mécaniques  
GUIEU, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS  
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE  
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BIENGE, SAUMUR  
PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>  
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.  
Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.  
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.  
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.  
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.  
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.  
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

CH. COURALEAU

BICYCLETTES 28, rue St-Nicolas, 28 SAUMUR TRICYCLES  
Vente — Échange — Location — Leçons  
Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations  
Pièces détachées ACCESSOIRES  
Seul représentant de  
RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

A Sainte-Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir  
Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.  
SAUMUR  
Tapisseries Artistiques

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre  
Ancienne Maison GUÉBINEAU  
LIGNAIS, SUCC<sup>R</sup>  
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR  
Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50  
Excellents vins rouges et blancs  
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.  
PENSION DEPUIS 60 FR.  
SALONS & CABINETS PARTICULIERS  
Dîners sur commande  
PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE  
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38  
IMBERT & FILS  
Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.  
Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.  
Citronnade rafraichissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.  
Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.  
Sirops de fantaisie, le litre 4.75; pur sucre, 2.25.  
SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05  
— à la mécanique, — 1.15

LEON FRESCO  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
68, Quai de Limoges  
SAUMUR  
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.